

OPIACES

QUE SONT LES OPIACES?

Que sont les opiacés? (opium, morphine, héroïne...)

L'opium est produit à partir du **pavot somnifère**. Le suc laiteux extrait des têtes de pavot incisées avant maturité donne l'opium brut. Les dérivés de l'opium (**morphine, héroïne**) sont produits par procédé chimique.



- **L'opium** est le suc séché provenant des capsules du pavot somnifère. Il prend une couleur brune à noire par oxydation.
- **La morphine** est le plus souvent administrée comme analgésique sous forme de comprimé ou d'injection.
- **L'héroïne** est une poudre de couleur beige-brun (rarement blanche). Elle est sniffée, inhalée, fumée ou injectée en intraveineuse. L'héroïne est proposée en petites quantités, sous forme de « pochettes » ou en « boulettes ».
- **La codéine**, autre dérivé, est utilisée dans la composition de divers sirops antitussifs (délivrés sur prescription médicale).
- **La méthadone**, un opiacé synthétique, est utilisée entre autres comme produit de substitution à l'héroïne dans certaines cures pour les héroïnomanes.

D'autres opiacés encore sont disponibles sur le marché sous diverses formes.

Petit rappel historique

Le pavot est une des plus anciennes plantes cultivées par les hommes. Sa forme primitive n'a pu être retrouvée à ce jour. Elle provient probablement d'Asie mineure. Le pavot est la seule plante qui fournit de l'opium. Depuis 2000 ans environ, l'opium est mangé et bu par les peuples de l'ancien monde (Asie, Europe).

Les hommes ont commencé à fumer de l'opium il y a 300 ans environ. La seringue, depuis son invention il y a 100 ans, permet d'injecter dans le corps de la morphine et de l'héroïne.

En 1898, un groupe pharmaceutique a produit l'héroïne, dont on pensait alors qu'elle était un antidote de la morphine n'occasionnant aucune accoutumance. Cette conviction s'est toutefois très vite révélée être fautive. L'héroïne conduit rapidement à une forte dépendance psychique et physique.



PETIT RAPPEL HISTORIQUE

E F F E T S

Effets

Les effets varient d'une personne à l'autre, d'une situation à l'autre et dépendent de l'état psychique initial du consommateur. La persistance des effets est fonction de la dose.

Effets possibles:

- baisse de la sensibilité à la douleur (tant la douleur physique que toute autre sensation négative telle que la peur, le vide, ...)
- effet inhibiteur sur les fonctions respiratoires et la toux
- diminution de la réactivité
- nausées, vomissements
- constipation
- apaisement
- euphorie intense (sentiment de bien-être) pouvant aller jusqu'à un état d'agitation et de surexcitation (selon l'état d'esprit initial)
- seules les premières prises d'héroïne produisent un plaisir intense (« flash »)
- risques accrus d'accident en cas de conduite de véhicules ou de commande de machines et équipements.

Risques en cas d'abus

1. Conséquences psychiques:

- **dépendance psychique rapide** (la personne a l'impression de ne plus pouvoir fonctionner sans la "caine")
- troubles de la personnalité
- retard de développement

2. Conséquences physiques (corporelles):

- **dépendance physique rapide**
- **déchéance corporelle** (en particulier avec l'héroïne et la morphine)
- **affaiblissement du système immunitaire**
- avec l'héroïne et la morphine: danger d'overdose avec détresse respiratoire pouvant aller jusqu'à l'arrêt respiratoire. La qualité de l'héroïne achetée au marché noir étant très variable, le danger d'une overdose est ici particulièrement grand. Les cocktails de drogues, par ex. Speed-ball, sont excessivement dangereux.
- danger d'infections (septicémie, hépatite, sida, etc.) dues au manque d'hygiène et à l'utilisation de seringues non stériles

3. Conséquences sociales :

- destruction des liens sociaux
- entrée dans l'illégalité, avec pour suite logique: dépravation, criminalité, prostitution

Ces effets et risques sont modifiés et réduits en cas de prise sous contrôle médical sévère.

RISQUES EN CAS D'ABUS

S T A T U T J U R I D I Q U E

Statut juridique

La loi sur les stupéfiants classe les opiacés parmi les drogues illégales. La culture, la détention, le commerce et la consommation de substances opiacées sont donc punissables et les forces de l'ordre doivent transmettre au Parquet toutes les affaires relatives aux opiacés. Certains opiacés sont délivrés à titre de médicament dans un cadre légal.



Pour toutes questions

relatives à la consommation et à l'abus de substances opiacées, et à la dépendance qu'elles génèrent; Informations, thérapies, aide aux familles...:

- « Sucht-Telefon »
49 60 99 (ANONYMAT PRESERVE) 24h/24h
- Brochure « Offres d'aide spécialisées »

Le présent dépliant fait partie d'une série de dépliants d'information, dont l'objectif est de fournir une information succincte et aussi objective que possible sur les drogues légales et illégales.

Les brochures « Dépendance et drogues » et « Offres d'aide spécialisées » ont été éditées en complément à ces dépliants. Ce dépliant ne donne qu'un aperçu général; il ne peut remplacer un entretien (consultation) personnel.

Ce dépliant est édité par le

 Centre de prévention des toxicomanies
8-10, rue de la Fonderie
L-1531 Luxembourg
E-Mail: info@cpt.lu
(ouvert au public les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00)

Financé par:

- Ministère de la force publique
- Ministère de la santé, Division de la médecine préventive et sociale
- Centre de prévention des toxicomanies

OPIACES
(opium, morphine, héroïne...)